

COMMUNE DE SAINT-FERME	<h1 style="margin: 0;">PROCES VERBAL</h1> <h2 style="margin: 0;">21/05/2026</h2>
---	--

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme DALLA-LONGA Marie-France.

- **Nombre de membres en exercice : 9**
- **Nombre de membres présents : 6**
- **Nombre de membres votants : 6**

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/05/2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs,

Marie-France DALLA-LONGA, Aurélie BOUTON DROUARD, Jérémy MONTION, Nancy VACHET, Pierre-Lottie DOGAN, Frédéric BOURDON

Absent excusé : Solange SAINCRIT ; Sophie MARNIESSE ; Philippe DUFAURE

Secrétaire de séance : Aurélie BOUTON DROUARD est nommée Secrétaire de séance pour le Conseil municipal du 21/05/2026

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

Questions diverses :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 22/04/2026

Madame le Maire propose au conseil municipal de valider le procès-verbal du 22/04/2026.
Validation à l'unanimité.

Délégations aux commissions à la Communauté de communes

Plusieurs élus se sont désignés pour les différentes commissions de la Communauté de Commune.

Commissions	Nom
Développement économique et urbanisme	DALLA-LONGA Marie-France
Développement durable et environnement	DALLA-LONGA Marie-France
Promotion du territoire, Communication, Tourisme	DALLA-LONGA Marie-France
Voirie, Infrastructures, PDIPR et sites PDESI	BOUTON DROUARD Aurélie

COMMUNE DE SAINT-FERME	<h1>PROCES VERBAL</h1> <h2>21/05/2026</h2>
---	---

Voirie, Infrastructures, PDIPR et sites PDESI	DALLA-LONGA Marie-France
Transition agricole	DALLA-LONGA Marie-France
Mode associatif	MONTION Jérémy

1/Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le Maire rappelle que la commission communale des impôts doit être nommée dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Après avoir délibéré, le conseil propose les 23 noms ci-après, à la Direction des Services Fiscaux + Mme Dalla-Longa Marie France Maire de la commune.

1. Bourdon Frédéric
2. Bouton Drouard Aurélie
3. Vachet Nancy
4. Dufaure Philippe
5. Dogan Pierre-Lottie
6. Montion Jérémy
7. Marniesse Sophie
8. Saincrit Solange
9. Sartena Dominique
10. Barthez Jean-Marc
11. Combalié Pascal
12. Couillard Pierre
13. Barron Janine
14. Busana Nathalie
15. Busana Eric
16. Béarnais Dominique
17. Roussel Eric
18. Dubourg Patrick
19. Talence Gérard
20. Dubois Michel
21. Gros Stéphanie
22. Garry Serge
23. De Girardi Fabien

2/ COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES A L'ISSUE DU RENOUELEMENT GENERAL DE MARS 2026

Madame Le Maire détient la compétence des inscriptions et des radiations sur les listes électorales. Toutefois, un contrôle des décisions du maire est effectué à posteriori.

Dans chaque commune, une commission de contrôle statue sur les recours administratifs préalables et s'assure de la régularité de la liste électorale.

Les membres de la commission sont nommés par arrêté du Préfet, pour une durée de 6 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal (art. R 7 du code électoral).

COMMUNE DE SAINT-FERME	PROCES VERBAL 21/05/2026
---	---

Dans les communes dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée (art. L 19) :

- de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2e liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Le Maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.

Il s'agit ici de renouveler la commission pour la période 2026-2032.

VU le renouvellement du conseil municipal en mars 2026 et suite à la démission d'une liste complète, la composition de la commission de contrôle dans les communes comptant une seule liste en présence au conseil municipal est composée :

- D'un conseiller municipal de la commune
- D'un délégué de l'administration désigné par le préfet,
- D'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, celui-ci doit désigner ses représentants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à L'UNANIMITE :

- Conseillère municipale :

Mme NANCY VACHET 91 ROUTE DE STE FOY 33580 SAINT-FERME

- Déléguée de l'Administration :

Mme MARIE-HELENE PAUQUET 438 ROUTE DU MOULIN 33580 ST-FERME

Née le 06/06/1966 Agent de la fonction publique. Aucune appartenance au conseil municipal

- Délégué du Tribunal Judiciaire :

Mr Éric PIGNOL 1263 ROUTE DE SAUVETERRE 33580 SAINT-FERME

Né le 15/08/1958 Retraité. Aucune appartenance au conseil municipal

3/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SPA de BERGERAC

Madame le Maire expose la demande de subvention auprès de la SPA de BERGERAC.

Après consultation du conseil municipal, il est voté à l'unanimité le refus de la demande de subvention pour la SPA de BERGERAC.

4/ DÉLÉGUÉ DEFENSE

COMMUNE DE SAINT-FERME	PROCES VERBAL 21/05/2026
---	---

Le correspondant défense est en effet l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour toutes les questions relatives à la défense; il contribue à l'information et à la sensibilisation de vos administrés, tout en accompagnant les initiatives locales en lien avec les enjeux de défense.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner, dans les conditions prévues par la loi, le délégué Défense.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du délégué ayant obtenu 6 voix :

- Monsieur BOURDON Frédéric
- 151 Route de STE FOY 33580 SAINT-FERME
- Tél : 06.62.91.96.50
- Mail : fredericbourdon71@gmail.com

Questions diverses :

Dépôt de l'annonce pour le remplacement :

Il est décidé qu'une réunion consacrée à ce sujet sera organisée lorsque Madame le Maire aura des propositions à faire.

Commémoration du 8 mai 1945

Mme le Maire rappelle que l'État a choisi la date du 11 novembre comme journée de commémoration de l'ensemble des morts pour la France, toutes guerres confondues. C'est pourquoi la commune organise une cérémonie à cette date et non spécifiquement le 8 mai.

Elle précise également que la cérémonie du 11 novembre rassemble peu de participants dans la commune. Les familles qui ont des enfants dans les écoles du SIRP assistent en effet à la commémoration organisée à Soussac, en lien avec les écoles et une association différente d'anciens combattants de celle qui intervient à St Ferme.

D'autres familles vont à la commémoration de Pellegrue parce qu'elles ont des enfants au collège et(ou) dans l'option Sapeurs-pompiers alors que ces derniers défilent.

Madame le Maire rajoute que pendant des années les élus n'ont pas souhaité donner de subvention à l'association Les Anciens combattants et prisonniers de guerre de Pellegrue. Aussi le président propose quelques « Porte-drapeaux » mais ne remet pas de gerbe.

Mme VACHET Nancy souligne qu'il serait souhaitable de mieux informer la population de la tenue de cette cérémonie.

Elle insiste sur l'intérêt historique et le devoir de mémoire alors que la jeunesse se désintéresse de ces cérémonies.

La question de la communication dans le village est ensuite évoquée.

Plan de Sauvegarde :

COMMUNE DE SAINT-FERME	PROCES VERBAL 21/05/2026
---	---

L'État nous demande de mettre en place un plan communal de sauvegarde afin d'anticiper une éventuelle situation de crise.

Cela fera l'objet d'une réunion future.

Préparation de la Maïade

- L'arbre (Lagerstroemia) est commandé chez COUCOU JARDIN.
- La musique est organisée par la troupe Gric de Prat.
- La distribution se fera par les élus selon les secteurs définis.

1/Nancy

2/ Sophie

3/Aurélie

4/ Pierre-Lottie

5/Philippe

6/Jérémy

7/ Solange

La propreté de l'école :

Madame le Maire évoque le problème d'insalubrité lié aux pigeons dans la toiture de l'école.

Un piégeur agréé intervient régulièrement afin de maîtriser la population.

Des travaux seront budgétisés en 2027 afin d'isoler le garage où sont stockés les jouets et le matériel d'EPS.

Mme BOUTON DROUARD doit rencontrer le directeur de l'école pour faire le point.

Retour des commissions :

Mme VACHET Nancy est allée à la réunion de la CLE (Commission locale d'électrification).

Elle indique que la réunion a consisté à la mise en place de cette nouvelle structure qui a été créée à la dissolution du SIE (syndicat intercommunal d'électrification de l'Entre-Deux-Mers).

Monsieur Xavier PINTAT, président du SDEEG (syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde) était présent pour expliquer cette nouvelle organisation.

Messieurs Pierre-Lottie DOGAN, Jérémy MONTION et Mesdames Aurélie BOUTON-Drouard et Marie-France DALLA-LONGA ont été présents dans les réunions du SIRP, du SIVOM de Monségur, du SIC de Pellegrue et du SIPHEM pour principalement voter les budgets et installer les nouvelles équipes.

Voirie :

Le chemin retenu par la communauté de communes est le VC-11-1 pour un montant de 39 255 € / HT

COMMUNE
DE
SAINT-FERME

PROCES VERBAL

21/05/2026

- Fin de la séance à 21h42.

Secrétaire de séance
Aurélie Bouton Drouard

Madame Le Maire
Marie-France DALLA-LONGA